



**Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Mardi 21 novembre 2023 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2023-008**

Présents :

Bruno CONFAIS, Alain BERNARD, Anne-Flore GRECH, François LALANDE, Marie-Paule PASQUAL, Jean-Paul JOLY, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :

André DUHAUT

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 004-2023 du Lundi 04 septembre 2023.
- Informations Générales : Points généraux sur l'AG 2023
- Commission Finances : Situation financière & Communication
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines : « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 »
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours
- Retour Réunion discrimination par François LALANDE
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Informations générales :

Bruno ouvre la séance en excusant l'absence d'André DUHAUT, et remerciant la présence de la majorité des membres du comité Directeur.

1) Approbation du Compte-rendu du PV N° 003-2023 du lundi 04 septembre 2023:

Le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur n'ayant fait l'objet d'aucunes remarques particulières, il est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

<https://www.codep-13-cyclotourisme.com/> Menu : Le Comité / CR Comité Directeur

2) Informations générales :

L'Assemblée générale de la fédération se tiendra le 9 et 10 décembre prochain à Troyes. Bruno, Marie-Paule accompagnée de Charly et Jean-Pierre y participeront. La plupart des frais seront pris en charge par la FFCT et le Coreg Sud. Il restera à régler le dépassement des plafonds des repas ainsi que les repas du vendredi et dimanche soir.

L'assemblée générale du Codep13 a été déplacée du 20 janvier au **27 janvier 2024**, pour cause d'occupation de la salle le samedi 20 janvier 2024, à la Maison de la Mer à Fos-sur-Mer.

La salle de réunion devrait être disponible à partir de 11h00 pour sa préparation, l'accueil des participants est prévu pour 13h30.

Chaque responsable de commission prépare son rapport sur 3 ou 4 diapositives qu'il devra communiquer à Bruno au plus tard fin première semaine de janvier 2024.

Une collation d'accueil (Café, viennoiserie, jus de fruit...) sera préparée par le club organisateur et pris en charge financièrement par le Codep13.

3) Commission finances :

- **Situation bancaire au 21 novembre 2023 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à **41 838,99 €**, en diminution par rapport à la dernière présentation en Comité directeur le 4 septembre 2023 (49 433,94 €).

Cette diminution s'explique par les dépenses rapprochées durant cette période d'un montant de **7 255,03 €** (Acomptes hébergements VI EAV 2024, Frais semaines Jeunes, Acomptes transport retour vélos EAV, Frais de collations Réunion CD et EAV, abonnement site internet...) alors que les recettes rapprochées s'élève à **339,92 €** (participation frais critérium du codep84 et avoirs soutien associatif bancaire du crédit mutuel).

- **Tableau de la situation bancaire au 21/11/2023 :**

Situation Bancaire	20-nov-23	15-août-23	01-janv-23
Crédit Mutuel Cpt Courant	3 350,82	7 945,77	2 146,11 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	38 488,17	41 488,17	32 488,17 €
Total Banque	41 838,99	49 433,94	34 634,28 €

- **Ecritures non rapprochées au 21/11/2023:**

Libellé Ecriture	N° Ecriture	Code Nature	Commentaire	Montant Recette	Montant Dépense
Hôtel du Lac Acomptes EAV 2024 41 Personnes	D53-2023	6040	Prestations de services		-2 331,00 €
Hôtel du Lac Acompte EAV 2024 8 Personnes	D54-2023	6040	Prestations de services		-222,00 €
Codep13 Réserve Ensemble à Vélo Paris 2024 Validée en CD du 19/11/2022	D77-2022	6780	Charge sur exercice antérieur		-1 500,00 €
Codep13 Réserve Ensemble à Vélo Paris 2024 Validée en CD du 19/11/2022	D55-2023	6780	Charge sur exercice antérieur		-1 500,00 €
TOTAL NON RAPPROCHEE				0,00 €	-5 553,00 €

• **Détail des Ecritures rapprochées depuis le dernier CA :**

Dépenses :

• Frais Collation réunions CD et EAV à Péliganne :	466,72 €
• Acomptes Hébergements EAV 2024 :	7 276,08 €
• Acomptes Transport retour Vélos EAV 2024 :	750,00 €
• Achat fournitures AdM & Abonnement Site internet :	288,33 €
• Frais traiteurs repas participants Réunion EAV :	634,32 €
• Frais Bancaires :	16,56 €
• Frais déplacements Réunions :	24,00 €
• Frais Séjours Jeunes :	1 023,57 €
• Réserves Voyage Itinérant EAV2024 :	3 000,00 €

Total Dépenses sur la période : 11 987,86 €

Recettes :

• CM Avoirs Soutien Associatif :	16,56 €
• Codep84 Participation frais Critérium VTT :	323,36 €

Total Recettes sur la période : 339,92 €

• **Tableau des résultats par actions au 21/11/2023 :**

A ce jour, **66%** des dépenses budgétées ont été réalisées pour un montant global de **27 855,84 €** et pour un total de produits de **31 201,46 €**.

Le résultat provisoire non significatif au 21/11/2023 s'établit à **+ 3 345,62 €**.

Action / Libellé	Débit	Crédit	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Accueil Club				0,00 €	0%	0,00 €
Critérium & SNEJ	1 993,27 €	2 323,36 €	330,09 €	3 200,00 €	62%	1 206,73 €
Communication		500,00 €	500,00 €	500,00 €	0%	500,00 €
Fonctionnement	2 658,62 €	5 416,85 €	2 758,23 €	5 350,00 €	50%	2 691,38 €
Prep EAV 2024	1 334,56 €	1 771,25 €	436,69 €	1 500,00 €	89%	165,44 €
EAV 2024	12 325,28 €	10 750,00 €	-1 575,28 €	10 580,00 €	116%	-1 745,28 €
Séjour Alpilles	8 549,11 €	8 190,00 €	-359,11 €	19 500,00 €	44%	10 950,89 €
Séjour Gréoux 2024	500,00 €		-500,00 €	0,00 €	0%	-500,00 €
P.S.C 1	495,00 €	1 750,00 €	1 255,00 €	1 750,00 €	28%	1 255,00 €
Sécurité		500,00 €	500,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
Total :	27 855,84 €	31 201,46 €	3 345,62 €	42 380,00 €	66%	14 524,16 €

• **Bilan de l'association au 21/11/2023 :**

Notre Actif essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie s'élève à **41.838,99 €**, représentant une réserve suffisante pour assurer le paiement des acomptes auprès des hébergeurs du projet « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 », sans difficultés financières.

Quelques dépenses sont programmées d'ici la fin de l'année qui ramèneront le résultat proche de l'équilibre ou légèrement négatif.

Actif	Montant 2023		Passif	Montant	
	2023	2022		2023	2022
Actif Immobilisé			Fonds Propres		
- Construction	0,00 €		Report à nouveau	32 940,38 €	33 241,26 €
- Matériel	0,00 €		Excédent ou Déficit	3 345,62 €	-300,88 €
Autres Immobilisations			<i>Situation Nette</i>	36 286,00 €	32 940,38 €
Financières			Subvention d'Investissement	0,00 €	0,00 €
- Participation	0,00 €		Total 1	36 286,00 €	32 940,38 €
- Titres	0,00 €		Fonds Reportés	0,00 €	0,00 €
- Prêts	0,00 €		Total 2	0,00 €	0,00 €
- Cautions	0,00 €		Provisions	0,00 €	0,00 €
Total 1	0,00 €		Total 3	0,00 €	0,00 €
Actif Circulant			Dettes		
Créances	0,00 €		Emprunts auprès d'établissements	0,00 €	0,00 €
Disponibilité Trésorerie	41 838,99 €	34 224,38 €	Emprunts et Dettes Financières Diverses	0,00 €	0,00 €
- CM Cpt Courant	3 350,82 €	2 146,11 €	Dettes Fournisseurs	5 553,00 €	1 500,00 €
- CM Livret A	38 488,17 €	32 078,27 €	Produit Constatés d'Avance	0,00 €	0,00 €
Charges Constatées d'Avance	0,00 €		Total 4	5 553,00 €	1 500,00 €
Total 2	41 838,99 €	34 224,38 €	Total général	41 839,00 €	34 440,38 €
Total général	41 838,99 €	34 224,38 €	Total général	41 839,00 €	34 440,38 €

• **Ecritures prévisionnelles de fin d'année :**

	Débit	Crédit
- Acomptes du dernier hébergeur (Langogne) Projet EAV 2024 :	- 1 500,00 €	
- Frais collations réunions CD et EAV 2024 :	- 300,00 €	
- Frais indemnités déplacements :	- 300,00 €	
- Achat Maillots Codep13 (38 unités à 50 €) :	- 1 900,00 €	
- Achat Cuissards Coep13 (30 unités à 60 €) :	- 1 800,00 €	
- Achat cartes Michelin ou IGN pour Projet EAV 2024 :	- 80,00 €	
Total dépenses :	5 880,00 €	
- Vente Maillots & Cuissards (50% de remise Codep13)		+ 1 540,00 €
Total Solde	- 4 340,00 €	

RESULTAT PREVISIONNEL 2023..... - 994,38 €

- **Budget prévisionnel 2024 :**

Les demandes de subvention auprès du CG13 ont été envoyées dans les délais pour un traitement prioritaire. Un montant de **3 000,00 €** a été demandé pour le fonctionnement de l'association et un montant de **1 000,00 €** supplémentaire a été demandé pour le projet « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 ». Le budget a été établi en tenant compte des versements d'acomptes déjà effectués mais sans les partenaires privés recherchés pour le projet EAV 2024.

Le montant du budget s'établit à **45 320,00 €** en légère augmentation par rapport à 2023 (42 380,00 €) liée au voyage itinérant pour Paris 2024.

Charges	Montant	Produits	Montant
60 - Achat	34 490	70 - Vente de produits finis, prestations de services,	30 310
Achats prestations de services Séjour, EàV	29 050	Prestation de services (Séjour)	9 360
Achats non stockés de matières, fournitures	910	Vente de marchandises	2 500
Fournitures non stockables (eau, énergie)	1 200	Produits activités annexes (E à V)	18 450
Fourniture entretien et petit équipement	1 180		
Autres fournitures (Maillots)	2 150		
61 - Services extérieurs	2 240	74 - Subventions d'exploration	9 180
Sous traitance générale	0		
Locations Matériels et Logiciels	1 500	Etat (ANS, ARS, ...)	2 000
Entretien et réparation	500		
Assurance	150	Région(s)	0
Documentation	90		
62 - Autres services extérieurs	5 160	Département(s)	4 000
Publicité, publication	1 720	Communauté de Communes	0
Déplacements, missions	3 230		
Frais postaux et de télécommunications	110	Organismes sociaux (à détailler)	0
Services bancaires, autres	100		
63 - Impôts et taxes	260	Fédération	1 980
64 - Charges de personnel	0	Autres recettes (Codep84)	1 200
Charges sociales	0	75 - Autres produits de gestion courante	4 955
Autres charges de personnel	0	Dont cotisations Ristournes Licences	4 955
65 - Autres charges de gestion courante	1 670	76 - Produits financiers	875
66 - Charges financières	0	77 - Produits exceptionnels	0
67 - Charges exceptionnelles	1 500	78 - Reprises / amortissements provisions	0
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0	79 - Transfert de charges	0
TOTAL DES CHARGES	45 320	TOTAL DES PRODUITS	45 320
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	23 000	87 - Contributions volontaires en nature	23 000
TOTAL DES CHARGES	68 320	TOTAL DES PRODUITS	68 320
Résultat :		0,00 €	



4) Commission Jeunesse :

Jean-Pierre nous présente les manifestations jeunes pour 2024.

Le Critérium départemental VTT du codep13 et du codep84 se déroulera à Istres, le samedi 17 février 2024 sur la plaine Davini.

Le Concours départemental d'éducation routière se tiendra également à Istres, le samedi 16 mars 2023 sur les plateaux sportifs du CEC les Heures Claires.

Le Critérium Régional VTT a été pris en charge par l'Amical Cyclo Velauxien à Velaux et se déroulera le samedi 6 avril 2024.

Le Critérium Régional Route se déroulera le dimanche 7 avril à la Verdière.

Le Critérium National VTT se déroulera du 8 au 11 mai 2024 à Pont l'Evêque, commune du département du Calvados et de la région de Normandie.

La semaine nationale et européenne jeune se déroulera à Roanne dans le département de la Loire avec la semaine fédéral du 20 au 28 juillet 2024.

5) Commission Féminines :

Le vendredi 27 octobre s'est tenu la réunion de présentation de l'avancement du projet « Ensemble à vélo, à Paris, en 2024 », aux participants et participantes inscrits.

A quelques exceptions près, l'ensemble des inscrits avait répondu présent à notre invitation. La réunion s'est déroulée dans la bonne humeur et a été appréciée par tous les participants.

Les points de difficulté se situe en autre sur le sponsoring, en particulier auprès de la BPCE qui nous demande énormément de garantie en retour pour une aide de 1 800 €.

Nous attendons le versement de deux aides de 1 000 € chacune grâce au travail d'Eric Pisano qu'il a pu obtenir auprès de la société Créativ et la Société Global Composite (Alleins).

Cécile Pain a également obtenu une aide de 250,00 € auprès du regroupement des commerçants de Saint-Chamas.

Marie-Paule nous précise qu'elle a rencontré le député Jean-Marc Zulési au cours de laquelle plusieurs pistes nous ont été données :

- **Lyondellbasell**: Sophie Magendie, responsable communication: sophie.magendie@lyondellbasell.com
- **Biotech Dental**, Monsieur Philippe Véran : info@biotech-dental.com
- **Blachère illumination** : Madame Julie Taton, département marketing: j.taton@blachere-illumination.com
- **Airbus Helicopters** : Monsieur Alain Grandgirard : alain.grandgirard@airbus.com

Contacts d'entreprises spécialisées dans la personnalisation de supports :

- **M&C** : Monsieur Fabine MORRA : metcservices13@gmail.com
- **Monsieur Alexis Mazzotti, Milo sourcing** : 06 08 89 64 61, sourcingmilo@gmail.com

Autre point de difficulté lié à la communication, Géraldine qui devait gérer cette action, nous a quittés. Nous recherchons un volontaire pour reprendre sa place. La piste d'un étudiant dans le domaine a été évoquée mais reste à concrétiser.

Côté logistique, nous serons accompagnés par trois véhicules :

- ✓ Un minibus prêté par la ville de Péligre a été validé par un courrier.
- ✓ Un minibus prêté par la ville de Fos-sur-Mer est en attente de réponse.
- ✓ Un véhicule utilitaire type Tollé sera loué pour le transport des bagages, nous attendons le devis.

Marie-Paule a déclaré le voyage itinérant auprès des responsables fédéraux et a passé la commande des maillots à la FFCT. Le prix du maillot a été fixé à **30,00 €**.

Marie-Paule nous informe que des personnes hors projets souhaitaient nous accompagner durant le voyage. Il a été décidé qu'ils devront s'organiser individuellement aussi bien pour l'hébergement que pour les repas. Une réponse sera faite dans ce sens.

Le club de l'Excelsior de Marseille nous a également contactés pour savoir s'il pouvait se joindre à notre projet ou recevoir une aide financière de la part du Codep13. Bruno leur a répondu qu'il était un peu tard pour faire cette demande.

Commission Sécurité :

Jean-Paul nous précise qu'il préparera une présentation sur l'utilisation du VAE pour l'AG 2023.

Il nous informe également qu'une session de formation PSC1 est planifiée pour le samedi 20 janvier 2024 à Aix en Provence et une deuxième session se fera sur Martigues courant février 2024.

Michel a écrit aux mairies de Plan-de-Cuques et Allauch pour avoir des informations sur la plainte déposée par un cyclo pris à parti sur la route des Termes.

Michel nous informe également qu'il va passer une commande d'éclairage NOVA Reelight pour le compte du CC Pélissanne, qui fonctionne avec dynamo sans frottement, sur jante aluminium uniquement au prix de **64,95 €** au lieu de 86,60 €.

Pour avoir des précisions sur cet ensemble voir sur le site du fournisseur à l'adresse :

<https://reelight.fr/products/nova>

6) Commission Environnement et Séjours :

Anne-Flore nous informe qu'elle a participé à deux réunions sur la création de la piste cyclable Sénas-Lamanon-Eyguières. Sur le principe tout le monde est d'accord sur le projet, mais le financement n'est pas au rendez-vous.

Une réunion de la maison du Parc des Alpilles est prévue pour faire avancer le plan de développement vélo. 70 personnes des communes concernées et associations diverses devraient y participer.

Pour faire avancer le « *Savoir rouler à Vélo* », une formation des enseignants sur ce sujet devrait être dispensée.

Bruno nous informe que 20 personnes sont déjà inscrites sur le séjour Codep13 de Gréoux-les-Bains. Les parcours ont été tracés sur Openrunner et une reconnaissance devrait se faire sur 1 ou 2 week-ends, courant mars 2024.

Pour rappel, le séjour fédéral aux Baléares, préparé et géré par Bruno à la demande de la Fédération, est finalisé. Il se déroulera du 6 avril 2024 au 17 avril 2024 en circuit itinérant comprenant une 40^{ème} de cols. Le montant du séjour a été fixé à 1 595 €, voyage en bateau compris au départ de Toulon. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 janvier 2024.

Le catalogue des séjours a été diffusé, il est consultable depuis le site internet du Codep13 à l'adresse : <https://www.codep-13-cyclotourisme.com/pages/ffvelo/nos-sejours.html>

7) Commission Communication :

Les lettres informatives mensuelles d'octobre et novembre ont bien été diffusées. Malgré le travail de Mario certaines adresses mails ne reçoivent toujours la diffusion.

Le site Internet du Codep13 continue à être mis à jour régulièrement. Les sorties de préparation au voyage itinérant seront en ligne dès que les informations seront connus du Webmasters.

Le catalogue des séjours FFCT est également disponible depuis notre site internet.

8) Tour de table :

- François nous présente le manifeste d'engagement « *lutte contre les violences dans le sport* », créé par le CROS Région Sud. Une information sera faite auprès des présidents de clubs et responsables des écoles cyclo du département. Ce document sera mis à disposition depuis le site du Codep13.
- Jean-Claude se propose de diffuser l'information via une lettre électronique.
- François nous informe que le club de Fos-sur-Mer a obtenu le label Sport & Handicap.
- Bruno nous informe qu'il ne renouvellera pas sa candidature pour un nouveau mandat à la prochaine olympiade lors de l'année 2024, car il a décidé de quitter la région.
 - Alain demande s'il est possible d'utiliser l'assurance annulation pour les séjours club. L'assurance annulation proposée par la fédération concerne uniquement les séjours du catalogue fédéral. Cependant il est possible que l'assureur fédéral puisse l'accorder. Le mieux est de se rapprocher soit du responsable fédéral (Nicolas EDUIN) soit de l'assureur lui-même.
- Marie-Paule nous informe qu'elle a été récompensée par la ville de Pélissanne pour son engagement en lui attribuant le « *Pélican de Cristal* » lors d'une cérémonie officielle.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 20 février 2024, à partir de 18H00

Au siège du **CC Pélissanne, chemin de la Prouvenque à Pélissanne**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h30.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN



Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa parution.

Diffusion après validation du Comité Directeur :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.